

ONCF : 6,3 milliards DH investis en 2017

K.T

L'Office national des chemins de fer (ONCF) dresse son bilan annuel. L'exercice 2017 s'est soldé par un chiffre d'affaires de l'ordre de 3,7 milliards de dirhams. Le résultat d'exploitation s'est situé autour de 237 millions de dirhams avec une valeur ajoutée de 2,5 milliards de dirhams et une capacité d'autofinancement de 739 millions de dirhams en hausse de 10% par rapport à l'année précédente. A ces indicateurs s'ajoutent également un flux de voyageurs de 38 millions et un trafic marchandises de l'ordre de 30 millions de tonnes. Ce sont là les principaux agrégats annoncés lors du conseil d'administration de l'ONCF présidé vendredi par Abdelkader Amara ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau. L'élan d'investissement de l'Office connaît pour sa part une dynamique soutenue. On note dans ce sens des investissements réalisés d'un montant de 6,3 milliards de dirhams. L'utilisation du rail a généré pour sa part un gain substantiel pour la collectivité d'environ 2,5 milliards de dirhams. En ce qui concerne les investissements engagés par l'Office, d'importantes étapes ont été concrétisées durant l'exercice 2017. Mohamed Rabie Khlie, directeur général de l'ONCF, énumère, dans ce sens, la pré-exploitation du projet de



la nouvelle ligne à grande vitesse « Al Boraq » telle qu'a été baptisée récemment par Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi que l'achèvement en cours des travaux de modernisation et d'augmentation de la capacité du réseau existant. Un chantier dont la mise en service est prévue avant la fin de l'année en cours. C'est du moins ce qu'a confirmé le directeur général de l'ONCF. «*De tels projets sont de nature à opérer un changement radical avec l'ambition de se doter d'un réseau intelligent. Augmentation du nombre de trains, renforcement des capacités des lignes, amélioration du service, cadencement des départs, réduction des temps de parcours sont, entre autres, les bénéfices qui seront bientôt*

ressentis par les clients», a-t-il souligné. Pour M. Khlie, «*l'effet réseau généré par ces projets permettra au Royaume de profiter des «gains en temps de parcours» grâce à des correspondances optimisées entre les trains à grande vitesse et les trains modernisés vers le Nord et le Sud du pays*». Notons que le secteur des transports au Maroc connaît de grandes mutations. Tout un chantier de transformation est engagé en vue de renforcer la dynamique de développement des infrastructures de transport. «*C'est une nécessité face aux transformations profondes dictées par des attentes importantes en termes de croissance économique, de transition démographique et d'exigence*

L'utilisation du rail a généré pour sa part un gain substantiel pour la collectivité d'environ 2,5 milliards de dirhams. En ce qui concerne les investissements engagés par l'Office, d'importantes étapes ont été concrétisées durant l'exercice 2017.

écologique», assure dans ce sens le ministre de tutelle. Abdelkader Amara explique, à cet effet, que «*le secteur ferroviaire s'inscrit amplement dans ce chantier d'envergure comme en attestent les grands projets structurants qui se traduiront bientôt par un saut qualitatif remarquable en matière de mobilité des biens et des personnes*». Lors de son intervention, Le ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau a noté avec satisfaction les avancements importants enregistrés en matière de préparation du prochain contrat-programme régissant les relations Etat-ONCF. M. Amara a par la suite mis en exergue les efforts déployés par les différentes parties prenantes afin de faire aboutir dans les plus brefs délais. Le ministre a par ailleurs arrêté la feuille de route relative au prochain cycle de développement de ce secteur vital pour l'économie nationale. Rappelons que l'ONCF a procédé durant 2017 au déploiement de sa stratégie intégrée de transformation digitale. Des efforts ont été également consentis afin de renforcer les actions de l'Office en termes de RSE notamment la réalisation de l'étude de matérialité ayant fait l'objet d'une large consultation publique auprès de l'ensemble des parties prenantes.